

Image not found or type unknown



Les agences de recherches de locations

Par **nathaloch**, le **29/10/2012** à **21:19**

Bonjour,
ma fille de 18 ans vient de s'inscrire dans une agence qui doit l'aider à trouver une location .
peut-elle se rétracter, annuler cette inscription qu'elle a réglé par cb 200 euros , elle n'a eu
pour le moment que deux adresses et doit les contacter pour d'autres adresses! merci
d'avance pour vos réponses.